



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

GUINÉE

ACTIVITÉ DE RENFORCEMENT DE LA COMMERCIALISATION AGRICOLE

**SITUATION ET PERSPECTIVES DES INTRANTS AGRICOLES EN
GUINÉE : PHASE I, PREPARE POUR LE PROJET**

AVRIL 2006

1

Cette publication a été produite pour une révision de l' Agence des Etats-Unis d' Amérique pour le Développement International. Elle fut préparée par Chemonics International.



USAID | **GUINÉE**
DU PEUPLE AMERICAIN

ACTIVITÉ DE RENFORCEMENT DE LA COMMERCIALISATION AGRICOLE

**SITUATION ET PERSPECTIVES DES INTRANTS AGRICOLES EN
GUINÉE : PHASE I, PREPARE POUR LE PROJET**

Contrat No. PCE-I-00-99-00003-00
Ordre de Tâche No. 29
Préparé pour l'USAID/Guinée, NRM SO
Ibrahima Camara, Officier Technique en Charge

TABLE DES MATIÈRES

Liste des Tableaux.....	i
Acronymes et Abréviations	ii
Résumé Exécutif.....	iii
Chapitre Un: Introduction.....	1
A. Contexte de l'Étude.....	1
B. Compréhension de la Portée du Travail	2
C. Méthodologie	3
Chapitre Deux: Intrants Agricoles en Guinée	4
A. Caractéristiques de l'agriculture Guinéenne	4
B. Intrants Agricoles en Guinée — Les Acteurs	6
B1. Structures Étatiques	6
B2. Projets Groupements (Intermédiaires).....	7
B3. Sociétés, Importateurs, et Distributeurs.....	9
B4. Commerçants Individuels (Opérateurs Économiques)	10
C. Les Circuits de Distribution d'Intrants.....	10
D. Semences et Traitements Phytosanitaires.....	11
D1. Semences Sélectionnées.....	11
D2. Traitements Phytosanitaires.....	12
E. Engrais et Fertilisations	13
E1. Le Fumier	14
E2. Le Compost et les Autres Sources d'Amendement Organique	17
E3. Les Engrais Minéraux.....	17
F. Les Contraintes.....	20
G. Evaluation des Besoins Solvables	22
Chapitre Trois: Conclusion et Recommandations	24
Annexe: Déclaration de Travail.....	A-1

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Répartition de la superficie physique cultivée selon le relief de la parcelle et le régime hydrique	4
<u>Tableau 2</u> : Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement et la culture portée	5
<u>Tableau 3</u> : Liste des fournisseurs, intermédiaires et des gros utilisateurs d'intrants agricoles ayant participé à l'enquête sur l'évaluation de l'offre et des coûts de distribution des engrais en Guinée	6
<u>Tableau 4</u> : Importations d'engrais au titre du don KR2, 1995-98	7
<u>Tableau 5</u> : Répartition des superficies cultivées par région et type de semence	11
<u>Tableau 6</u> : Répartition des superficies traitées par région et traitement herbicide	12
<u>Tableau 7</u> : Répartition des superficies traitées par région et traitement insecticide	12
<u>Tableau 8</u> : Répartition des superficies traitées par région et autres traitements Phytosanitaires	13
<u>Tableau 9</u> : Répartition du nombre de parcelles selon le type d'engrais reçu et la région	14
<u>Tableau 10</u> : Répartition du tonnage d'engrais importé en 1998 par provenance	17
<u>Tableau 11</u> : Types d'engrais importés en Guinée et leur importance relatif	18
<u>Tableau 12</u> : Ventilation connue de la consommation d'engrais 1998/99 par production visée et par région	19
<u>Tableau 13</u> : Importations d'engrais en 2004 et 2005	19
<u>Tableau 14</u> : Estimation des besoins d'engrais par région administrative et par production	23

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
APIDIA	Association professionnelle des producteurs, importateurs et distributeurs d'intrants agricoles
ARCA	Activité pour le renforcement de la commercialisation agricole
ASF	Association de services financiers
CAF	Coût, assurance et fret
CAK	Comptoir agricole de Kindia
COGEP	Compagnie générale d'engrais et phytosanitaires
CPS	Centre de production semencière
DERIK	Projet de développement rural intégré de Kissidougou
DNA	Direction nationale de l'agriculture
ENCIG	Entreprise nationale de commercialisation d'intrants en Guinée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEPAE	Fédération patronale de l'agriculture et de l'élevage
FOB	Free on Board
FPCGF	Fédération des planteurs de café de Guinée forestière
FPFD	Fédération des paysans du Fouta Djallon
GATT	General agreement on tariffs and trade
GTZ	Deutsche Gesellschaft fur Zusammenarbeit – Coopération technique allemande
HCR	Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies
IFDC	International Soil Fertility Development Center
IFS	Initiative pour la fertilité des sols
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
KR2	Kennedy Round 2 (Don japonais dans le cadre de l'augmentation de la production alimentaire)
LPDA	Lettre de politique de développement agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
PCK	Projet coton de Kankan
PCGK	Projet coton Gaoual Koundara
PDPEF	Projet de développement des petits exploitants forestiers
RC2	Relance de la caféiculture et du cacao
RNA	Recensement national agricole
SENASOL	Service national des sols
SG2000	Sasakawa Global 2000
SNPRV	Service national de promotion rurale et de la vulgarisation agricole
SNSA	Service national des statistiques agricoles
SOGUIPAH	Société guinéenne de palmiers à huile et d'hévéas
SPCIA	Société de production et de commercialisation d'intrants agricoles
SYDONIA	se réfère au Système informatique de la Direction Nationale des douanes
UBT	Unité de bétail tropical
USAID	United States Agency for International Development — Coopération des Etats-Unis d'Amérique

RESUME EXECUTIF

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le but de cette étude est de répondre à une requête du projet Appui au Renforcement de la Commercialisation Agricole en Guinée (ARCA-Guinée) concernant :

1. Une étude de la situation et des perspectives concernant la fourniture d'intrants agricoles en Guinée – et à un niveau international par rapport à la Guinée - incluant une description des opportunités et contraintes liées à l'approvisionnement en intrants agricoles.
2. Une analyse des causes profondes de la faible disponibilité, du coût élevé et de la qualité erratique des engrais et produits chimiques agricoles en Guinée.

Conformément aux termes de référence l'analyse a procédé par étapes. L'étude soumise ici concerne uniquement la première phase dans laquelle il s'agit de procéder à une recherche sur les études effectuées précédemment, d'en extraire les informations et conclusions, de mettre à jour et consolider ces éléments par la collecte d'informations récentes à partir de sources diversifiées dont l'Internet avec le [html market/TheMarket.pdf](http://www.fertilizerworks.com) du site <http://www.fertilizerworks.com>, et les enquêtes auprès de services gouvernementaux, de fournisseurs de services et d'opérateurs en agrobusiness, de dirigeants communautaires, etc. Les résultats se résument comme suit :

L'agriculture guinéenne dispose des meilleures conditions au niveau pluviosité, variété et disponibilité de sols, mais avec des contraintes en matière de sols, notamment :

- Une insuffisance de fertilité en Moyenne Guinée
- Un niveau d'acidité parfois élevé en Basse Guinée (sols de mangrove)
- Un faible taux de matières organiques en Haute Guinée
- Une salinité excessive des sols de mangrove en Guinée Maritime
- La majorité des agriculteurs guinéens exploitent de petites exploitations individuelles de 2,5 hectares en moyenne par famille de 6 à 7 personnes
- Les cultures pluviales sont prédominantes (95% des superficies totales), et les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. Les cultures pluviales se font à 70% sur les flancs des collines ou des montagnes, les bas-fonds et les mangroves étant faiblement exploités

RÉSUMÉ ET PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le niveau d'utilisation des intrants agricoles que sont les semences améliorées, les engrais organiques et chimiques, les produits phytosanitaires, dans les exploitations traditionnelles reste très insignifiant par rapport aux perspectives de développement agricole du pays. Or l'atteinte du meilleur niveau de productivité dans le secteur agricole en Guinée dépend de l'utilisation des facteurs de production notamment le seuil d'application des engrais, des semences sélectionnées et des produits phytosanitaires, ainsi que de la mécanisation agricole pour ouvrir la voie à l'installation et au renforcement des grandes exploitations et des exploitations agricoles modernes dans le pays.

De nombreux acteurs, fournisseurs, intermédiaires, et gros utilisateurs ont été impliqués dans le commerce des intrants agricoles à travers tout le pays. Certains de ces acteurs sont étatiques avec l'exemple du KR2, d'autres sont de gros projets agricoles et des groupements de producteurs. Ces

gros projets agricoles et groupements de producteurs utilisent un système de distribution en « circuit fermé » avec l'intervenant fournissant souvent à crédit des engrais (et souvent d'autres intrants) uniquement à des producteurs qui lui sont liés et rachète la récolte avec prélèvement du remboursement du crédit à la source. Plus de 82% du marché total des intrants se fait à travers ces « circuits fermés ».

Les gros projets ont ainsi contribué à étendre l'utilisation des intrants autour de leurs pôles de développement, mais les fins de projet ou les difficultés de fonctionnement de ces projets ont souvent pour conséquence le tarissement des sources d'approvisionnement en intrants et donc l'arrêt de l'utilisation des intrants au niveau des paysans dans les zones des projets. Le cas du projet cotonnier en est l'illustration la plus dramatique.

Les importateurs distributeurs privés sont les acteurs ne pratiquant pas ces « circuits fermés ». Ils opèrent dans le marché local et s'adaptent à tout moment aux forces en jeu (« circuit ouvert »). Mais le rôle de base du secteur privé qui est d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des intrants à travers approvisionnements, importations, distribution et vente reste timide et fluctuant en Guinée.

Parmi les acteurs au niveau des intrants l'expérience d'un groupement, la FPPD, peut servir d'exemple particulièrement pertinent de socle sur lequel bâtir des activités et programmes sur les intrants en Guinée. Le circuit de la FPPD est en réalité un circuit semi-ouvert en ce sens qu'il appartient aux producteurs, qu'il est géré par eux, qu'il répond aux besoins fondamentaux de leurs approvisionnements en intrants et de la commercialisation de leurs produits agricoles, mais que les membres peuvent vendre librement leurs produits s'ils le souhaitent. Avec la FPPD c'est un mécanisme de crédit qu'ils ont développé qui sert de fonds de roulement aux paysans.

L'emploi des semences sélectionnées dans les exploitations agricoles traditionnelles guinéennes se présente comme suit : sur le plan national, 7% des superficies des parcelles cultivées utilisent des semences sélectionnées. La production semencière concerne essentiellement trois cultures: le riz, la pomme de terre et le maïs ; elle est organisée par les Centres de productions semencières (CPS) de Kilissi, Bordo et Koba, par la société SPCIA et par l'ONG SG 2000. Quels que soient les organismes, la production de semences provient essentiellement des paysans semenciers. La production nationale est très insuffisante par rapport aux besoins nationaux, mais le prix de vente aux agriculteurs (2.000-2.500 FG/kg) décourage la consommation et les agriculteurs préfèrent acheter à leurs voisins

Pour l'ensemble de la Guinée la superficie des parcelles ayant reçu quelque traitement tourne autour de 42. 498 hectares sur lesquels et selon le type de produits utilisés, on observe que 75.1% des traitements appliqués concernent les herbicides, 36.9% les insecticides et 13.0% les autres produits phytosanitaires. Il n'a pas été possible d'en indiquer la répartition ou les besoins par culture. Néanmoins il est clair que pour les riziculteurs les besoins en herbicides peuvent être estimés comme suit :

- PROPANIL 4 litres par hectare en riziculture de coteau en combinaison avec 1 litre de sel d'amine de 2,4 D.
- Le LONDAX semble être l'herbicide le plus indiqué en riziculture irrigué ;

Selon les régions c'est dans la région de Kankan qu'on observe les applications de traitements les plus importants (concerne surtout le coton et des vivriers) avec 55% des superficies pour les traitements aux herbicides, 23% en insecticides et 11,9% en autres produits phytosanitaires.

L'assortiment des produits phytosanitaires est tellement varié et changeant qu'il est difficile d'en développer une liste ; une telle liste serait de peu d'utilité vu la diversité et la non permanence des éléments.

Les prix des produits phytosanitaires ont triplé et même quadruplé dans certains cas pour passer de 12 000 FG/litre en moyenne en 2000 à 35 000 FG/litre en moyenne en 2006.

Pour l'ensemble du pays il ressort que :

- les fumures organiques sont appliquées sur 14,6% des parcelles des cultures annuelles
- les engrais azotés sur 1,5% des parcelles
- les engrais phosphatés sur 0,5% des parcelles
- les engrais potassiques sur 0,5
- et les engrais triples sur 0,2% des parcelles

La production de fumier est entretenue par l'essor remarquable de l'élevage depuis 1991. La population de bovins augmenterait de 5 % par an environ (2,37 millions de têtes en 1997), la production d'ovins et caprins augmenterait également d'environ 5 % par an (1,58 millions de têtes en 1997). L'aviculture aussi se développe rapidement.

Une partie significative des cultures vivrières est réalisée dans des parcelles (tapades) où les agriculteurs déversent les ordures familiales, les déjections des petits ruminants et une partie du fumier. Il y a ainsi une certaine correspondance entre les zones à forte densité de ruraux et l'importance des tapades. Cependant, les rendements dans ces tapades sont faibles, du fait de l'insuffisance de l'apport organique. En effet la disponibilité est faible (20% de la production de fertilisants) et la concurrence vive, notamment pour la culture des pommes de terre.

Dans les bas-fonds, les apports naturels d'éléments fertilisants ne sont pas suffisants pour maintenir les niveaux de production. Seules les patates douces, les pommes de terre, les cultures maraîchères et les bananeraies justifieraient des apports de matière organique pour accroître les rendements. Les travaux de recherche de l'IRAG indiquent que les apports désirables de fumier sont estimés à 10 tonnes/hectare/an pour le maïs, le bananier, les maraîchers et la patate douce, et de 20 tonnes/hectare/an pour la pomme de terre.

Les agriculteurs guinéens, dans une sorte de stratégie naturelle, concentrent les sources d'éléments fertilisants dont ils disposent dans les jardins et les bas-fonds qui assurent la sécurité alimentaire et les revenus. Ainsi les tapades (jardins vivriers) reçoivent près de 50% du fumier utilisé, suivies des cultures de bas-fond (38%), le maïs et le coton reçoivent le reste. Ces cultures intensifiées emploient certainement une part très importante du travail disponible. Le niveau d'intensification par la fumure dans les bas-fonds est inférieur à celui des tapades, mais les apports naturels d'éléments fertilisants sont très importants dans les zones humides (environ 100 à 120 kg/ha en équivalent-engrais) et très faibles dans les tapades. Les niveaux totaux des apports fertilisants dans les bas-fonds et les tapades sont donc vraisemblablement comparables, mais la productivité des bas-fonds est supérieure du fait de disponibilité de l'eau.

L'utilisation des composts en milieu rural est très faible en Guinée, et vraisemblablement limitée aux tapades dans lesquelles sont recyclés les résidus d'opérations post-récolte et les déchets de cuisine.

Six grandes catégories d'engrais, de formules différentes, sont importées en Guinée : engrais azotés, engrais phosphatés, engrais potassiques, engrais complémentaires spéciaux, engrais

complexes NPK et engrais complets. Le tonnage dans les meilleurs cas tourne autour de 10.000 tonnes.

Le coton représentait, du temps de la splendeur des projets cotonniers, 64% des consommations de ces engrais contre 12% pour les vivriers, 7% pour le maraîchage, 6% pour le palmier à huile, et 11% pour les autres cultures (café, riz, hévéa, et fruits). C'est aussi la culture cotonnière qui stimulait la demande d'engrais sur les vivriers car 76% se trouvent dans la zone cotonnière de Kankan. C'est dire que les difficultés depuis quelques années du projet coton ont bouleversé fondamentalement les importations et la consommation d'engrais minéraux en Guinée.

Les importations d'engrais minéraux ont fortement chuté en 2004 et 2005 (2.900 tonnes et 2.500 tonnes environ) en dépit du maintien par le gouvernement des conditions avantageuses pour leur taux de sortie en douane. C'est que du fait de la fluctuation officielle du taux de change du franc guinéen de 2.000 FG le dollar en janvier 2004 à 4.320 Fg le dollar en novembre 2005, les prix auxquels les engrais seraient livrés ont été multiplié par 4 voir 5 fois celui de 1999 : le kg d'urée se vend autour de 3.100 FG et le kg de potasse se vend autour de 2.700 FG.

Un système de commercialisation efficace des intrants devrait assurer aux producteurs une accessibilité physique et financière aux types d'intrants appropriés, à l'endroit qu'il faut (proximité du lieu d'utilisation), et au moment voulu (suivant l'itinéraire technique). Par ailleurs pour stimuler l'utilisation des intrants externes que sont les engrais, produits phytosanitaires et semences améliorées, l'existence de marchés tout près et compétitifs pour les produits agricoles est d'une importance capitale.

De nombreuses contraintes d'ordre logistique, réglementaire, institutionnel et politique existent en Guinée au niveau du système des intrants et qu'il n'est pas possible de supprimer rapidement et à faible coût. D'autres contraintes qui pourraient être qualifiées de « faibles » existent (manque d'information, inorganisation de l'épargne, absence de marché local, etc...) auxquelles un projet comme ARCA pourrait s'attaquer. En supposant un minimum de ces contraintes faciles résolu, les besoins solvables en engrais minéraux ont été évalué ici aux environs de 16.000 tonnes, soit environ 4 millions de dollars US CAF Conakry au cours actuel de 250 dollars US la tonne.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'amélioration du secteur agricole est une nécessité de sécurité alimentaire en Guinée. De sorte que, au-delà même de la faisabilité économique, il faut encourager l'utilisation des intrants pour améliorer le bien-être des populations rurales grâce à l'intensification de la production agricole. Les circuits fermés et semi-ouverts ont jusqu'ici impulsé l'utilisation des intrants en Guinée en s'attaquant et en trouvant des solutions pratiques et réalistes à un ensemble de contraintes faibles. Il faut s'inspirer du système de circuit semi-ouvert de la FPFD et encourager d'autres filières à se structurer volontairement pour être des partenaires efficaces d'un système d'impulsion de l'utilisation des intrants avec une assistance financière à travers les recettes d'un système non étatique de monétisation et de gestion de fonds de contrepartie pour les dons comme le KR2.

CHAPITRE UN: INTRODUCTION

A. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le secteur agricole en Guinée contribue pour environ 24% à la formation du revenu national et absorbe 80% des emplois. Bien que déjà supérieure à la croissance démographique, la croissance du secteur agricole de Guinée pourrait être plus importante, compte tenu des potentialités et des opportunités de développement.

Depuis 2000, la Guinée connaît une crise économique aiguë. La croissance de l'économie qui se situait en moyenne autour de 4% dans la décennie 1990 - 2000 a nettement chuté depuis 2000. Entre 2002 et 2004 par exemple, le taux de croissance du PIB a été de 2,7% en moyenne contre un objectif de 5 % dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Cette contre-performance en matière de croissance est due aux effets cumulés de plusieurs facteurs dont notamment la faiblesse de la productivité du secteur rural. En effet, malgré les investissements substantiels consacrés au secteur depuis une vingtaine d'années, les pratiques demeurent relativement inchangées et le gain de productivité limité.

À l'échelle nationale, ces vingt dernières années, la disponibilité des céréales est restée stable (environ 110 Kg/pers./an), alors que celle des racines et tubercules a diminué (de 146 à 44 Kg/pers./an) tout comme celle des fruits et légumes dont la chute a commencé à partir de la fin des années 80 (de 376 Kg/pers/an à 81 Kg/pers./an). Quant à la disponibilité alimentaire per capita, elle est restée stable au cours des 30 dernières années avec environ 2 220 kilocalories par personne et par jour contre une norme admise de 2400 kilocalories.

Les productions végétales ont, d'une manière générale, augmenté. Entre le RNA de 1988/1989 et le RNA 2000/2001, les récoltes de céréales ont connu une augmentation moyenne annuelle de 18% pour le riz. Dans la même période, la production de maïs s'est accrue de 12% par an et celle de fonio de 15% par an. L'augmentation de la production d'arachide et de manioc a été beaucoup plus sensible¹ avec respectivement 36,6% et 27,12%. Cette croissance est plus le résultat d'une extension des superficies cultivées que d'une amélioration des rendements. Si la production nationale suffit à couvrir la demande de nombreux produits, on relève des déficits relativement importants en ce qui concerne les produits alimentaires de forte consommation comme le riz (25%), les produits de la mer (19%) et les produits laitiers (20%).

Au niveau macro-économique, la politique de stabilisation monétaire que doit suivre la Guinée entraîne des taux d'intérêt élevés peu propices à l'investissement productif. Cette politique monétaire donne peu de souplesse aux politiques sectorielles car les gains de productivité doivent passer par une baisse des coûts en valeur nominale. Cette faible marge de manoeuvre ne facilite pas l'accroissement de la production alimentaire et n'est pas un facteur favorable à la reconquête du marché intérieur ou à la relance des exportations.

C'est dans ce contexte que la Lettre de Politique de Développement Agricole II de la République de Guinée (LPDA 2) se propose de créer les conditions pour améliorer l'efficacité des marchés, stimuler l'initiative privée, créer les conditions pour l'efficacité des exportations et optimiser les choix publics locaux. L'objectif est de contribuer à faciliter les dynamiques d'investissement privé, de production et de recherche de productivité dans l'agriculture. Il doit en résulter l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction des importations de riz. Ces résultats, couplés aux efforts

¹ Le maïs est passé de 62.032 à 99.126 tonnes et l'arachide en coque de 44.001 à 226.050 tonnes

d'exportation, devraient améliorer très progressivement la balance des paiements et permettre simultanément de baisser les taux d'intérêt, créant ainsi les conditions d'un accroissement des investissements. Par ailleurs, les investissements étant destinés à limiter les coûts des aliments, et les aliments correspondant à la plus grande partie des dépenses des ménages, il en résultera le maintien d'un coût de la main-d'oeuvre compétitif favorable à la compétitivité globale de l'économie.

Conformément à la LPDA 2 et à l'un des objectifs clés de la stratégie de l'USAID/Guinée, à savoir l'utilisation accrue de pratiques durables de gestion des ressources naturelles, une réflexion a été conduite en 2005 autour du Projet Elargi de Gestion des Ressources Naturelles (PEGRN) et autour de la situation sectorielle de l'agriculture en République de Guinée. Une des leçons tirées de cette réflexion est la nécessité de renforcer les liens entre la production et la chaîne d'écoulement des produits.

L'Activité de Renforcement de la Commercialisation Agricole en Guinée (ARCA-Guinée) est un projet de dix neuf mois financé par l'USAID et mis en œuvre par Chemonics International Inc. dans le souci de répondre à cette nécessité. Bien que le projet ARCA-Guinée n'ait pas pour but de se concentrer sur la fourniture d'intrants agricoles, l'emploi limité de fournitures agricoles, particulièrement les engrais, limite gravement la production de cultures agricoles. C'est ce qui explique la décision du projet ARCA-Guinée d'initier la présente étude pour analyser la fourniture d'engrais et d'intrants agricoles afin d'identifier les contraintes et de proposer des solutions.

B. COMPREHENSION DE LA PORTEE DU TRAVAIL

Les termes de référence demandent de procéder à :

- a) Une étude de la situation et des perspectives concernant la fourniture d'intrants agricoles en Guinée – et à un niveau international par rapport à la Guinée - incluant une description des opportunités et contraintes liées à l'approvisionnement en intrants agricoles.
- b) Une analyse des causes profondes de la faible disponibilité, du coût élevé et de la qualité erratique des engrais et produits chimiques agricoles en Guinée.

Dans une première phase il s'agira de procéder à une recherche sur les études effectuées précédemment, d'en extraire les informations et conclusions, de mettre à jour et consolider ces éléments par la collecte d'informations récentes à partir de sources diversifiées dont l'Internet avec [//www.fertilizerworks.com/html/market/TheMarket.pdf](http://www.fertilizerworks.com/html/market/TheMarket.pdf), et les enquêtes auprès de services gouvernementaux, de fournisseurs de services et d'opérateurs en agrobusiness, de dirigeants communautaires, et cetera.

Dans une seconde phase l'analyse devra adresser les questions ci-après :

- a) Il existe une idée générale qui veut que les fournitures en intrants en Guinée soient plus chères que dans les autres pays. Le consultant devra comparer les prix de produits sélectionnés en Guinée avec ceux des marchés mondiaux, et avec les prix de produits comparables dans les pays voisins ; et, au cas où les coûts des intrants sont très différents de ceux pratiqués dans les pays voisins, il devra en expliquer la raison.
- b) La prochaine tâche sera de déterminer quelles cultures fournissent le maximum lors de l'application d'engrais et de produits chimiques agricoles, en se basant sur une comparaison des résultats dérivés de l'utilisation des engrais et produits chimiques agricoles pour des

cultures sélectionnées. En d'autres termes, quelles cultures serviraient le mieux comme catalyseurs pour la création d'une demande durable pour des engrais en Guinée? Cette analyse va incorporer les tâches suivantes :

- Dans la mesure du possible, analyser la disponibilité en intrants pour différentes catégories de cultures (cultures arboricoles, cultures vivrières, etc.).
 - Estimer la distribution de différents types de fournitures en intrants (engrais, insecticides, fongicides, etc.) parmi les différentes catégories de cultures.
 - Procéder à une analyse simple coût/bénéfice dans l'utilisation des intrants pour des cultures représentatives des différentes catégories: papaye, tomate, pomme de terre, ananas, riz et maïs.
 - Procéder à une recherche documentaire afin de déterminer la réponse à l'application d'engrais dans les autres pays en comparaison à la réponse en Guinée.
- c) Il y a également le sentiment que les petits paysans n'ont pas les ressources financières nécessaires pour l'achat et l'utilisation des intrants. Analyser l'impact de la non disponibilité du crédit agricole sur les fournitures en intrants – si le crédit était aisément disponible, quel en serait l'impact probable sur l'achat et l'utilisation des intrants ? Quel est le coût estimatif de transaction de l'administration de crédit pour les fournitures en intrants? En général, les programmes de crédit imposés, ciblés sont ils très efficaces?
- d) Passer en revue les formulations d'engrais qui sont généralement disponibles en Guinée (par exemple 17-17-17) et faire un commentaire sur leur convenance pour diverses cultures.
- e) Passer en revue la disponibilité de composés d'engrais naturels (par exemple dolomite; calcium) en Guinée. Est-il possible d'exploiter ces ressources dans des formulations d'engrais?

A chaque phase il est demandé de tirer les conclusions et faire des recommandations basées sur les situations dégagées. Il faudra également apporter des recommandations sur quelle action pourrait être entreprise par le projet ARCA-Guinée, par l'USAID, et par le Gouvernement de la Guinée afin de venir à bout de cette contrainte au développement de l'agri business en Guinée.

C. MÉTHODOLOGIE

La phase I de cette étude sera basée sur de la recherche documentaire afin d'examiner et d'extraire les résultats des travaux déjà faits dans ce domaine et plus particulièrement :

- une « Analyse de l'offre et des coûts de distribution des intrants agricoles en Guinée » effectuée par S. Kofi Debrah de IFDC-Afrique, en collaboration avec Dr Karinka Magassouba de l'Initiative pour la Fertilité des Sols (IFS), et Dr Bernard Mansaré de la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), et publiée en Juin 1999
- sa mise à jour en 2001 sous forme d'un rapport synthèse intitulé « Etude d'intrants – Analyse du marché et de la politique nationale des fertilisants en Guinée », par la même équipe avec l'appui de trois consultants FAO (A. Lange, F. Yriarte et M. Eresue), de S. Conde du SENASOL, et de A.Diaby de APIDIA.
- Des documents de l'IRAG, de la LPDA2, et du SNSA 2002.
- L'étude « Chaîne d'approvisionnement des intrants agricoles » de Kim Beer et de Dr Sidafa Condé.
- Des informations recueillies sur Internet et par enquête auprès de diverses sources locales.

CHAPITRE DEUX: INTRANTS AGRICOLE EN GUINÉE

A. CARACTÉRISTIQUES DE L'AGRICOLE EN GUINÉE

Les conditions agro-écologiques de la Guinée sont dans l'ensemble favorables à l'agriculture. Les sols sont généralement fertiles. Cependant, dans les régions à forte densité de population, la fertilité a tendance à se dégrader du fait des feux de brousse et d'une exploitation abusive non compensée par des apports de fertilisants ou par une augmentation de la durée des jachères. En plus certaines contraintes existent aussi en matière de sols, notamment :

- Une insuffisance de fertilité en Moyenne Guinée,
- Un niveau d'acidité parfois élevé en Basse Guinée (sols de mangrove)
- Un faible taux de matières organiques en Haute Guinée
- Une salinité excessive des sols de mangrove en Guinée Maritime

Le climat de la Guinée est de type tropical, semi-humide ou soudano-guinéen, avec deux saisons bien distinctes : une saison sèche de 4 à 7 mois et une saison pluvieuse de 5 à 8 mois selon les régions naturelles. La pluviosité varie en moyenne de 1.200 à 1.400 mm par an.

Il ressort du Rapport validé en Juin 2005 du Recensement National Agricole 2002 que l'agriculture guinéenne présente les caractéristiques suivantes.

- La majorité des agriculteurs guinéens exploitent de petites exploitations individuelles de 2,5 ha en moyenne par famille de 6 à 7 personnes. A peine 4% des exploitations agricoles s'étendent sur plus de 7 ha.
- Le système de production est de type traditionnel. Il est basé sur la défriche brûlis et fait appel à une jachère naturelle plus ou moins longue selon les régions.
- Selon le relief et le régime hydrique, les cultures pluviales sont prédominantes et représentent 95% des superficies totales. Les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. Parmi les cultures pluviales, plus de 40% sont situées sur les collines ou montagnes et 30% sur le plateau. Les bas-fonds et les mangroves sont faiblement exploités.

Tableau 1: Répartition de la superficie physique cultivée selon le relief de la parcelle et le régime hydrique

Régime hydrique →	Pluvial		Irrigué		Décrue ²		Tous régimes hydr	
	Nbre d'ha	%ge	Nbre d'ha	%ge	Nbre d'ha	%ge	Nbre d'ha	%ge ³
Relief								
Mangrove	15,987	1.2%	1,532	0.1%	6,476	0.5%	23,995	1.8%
Bas-fonds	118,436	8.6%	14,227	1.0%	11,856	0.9%	144,519	10.5%
Plaine	183,804	13.4%	2,835	0.2%	24,947	1.8%	211,586	15.4%
Colline/montagne	564,230	41.2%	6,160	0.4%	437	0.0%	570,827	41.7%
Plateau	410,886	30.0%	3,550	0.3%	921	0.1%	415,357	30.3%
Autre	3,762	0.3%	21	0.0%	78	0.0%	3,861	0.3%
Ensemble Guinée	1,297,105	94.7%	28,325	2.1%	44,715	3.3%	1,370,145	100.0%

² Les plaines inondables sont mises en valeur de façon traditionnelle sur base des crues naturelles, d'où le terme de décrue.

³ Les pourcentages se rapportent à chaque fois au total de toutes les superficies pour l'ensemble de la Guinée à savoir ici les 1.370.145 hectares.

- Sur ces 1.370.145 hectares les cultures sont souvent en association. La répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement de la culture (en pur ou en association) et la culture portée se présente comme suit :

Tableau 2: Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement⁴ et la culture portée

Culture	Culture en pur		Culture en association principale		Culture en association secondaire		Ensemble	
	Superficie (en ha)	%	Superficie (en ha)	%	Superficie (en ha)	%	Superficie (en ha)	%
Riz	512,059	52.5	151,599	53.6	1,979	0.6	665,637	41.7
Fonio	155,135	15.9	6,005	2.1	1,084	0.3	162,224	10.2
Sorgho	11,194	1.1	702	0.2	18,574	5.5	30,470	1.9
Mil	22,169	2.3	4,434	1.6	90,760	26.8	117,363	7.4
Maïs	73,984	7.6	74,263	26.2	82,973	24.5	231,220	14.5
Arachide	116,055	11.9	28,843	10.2	8,529	2.5	153,427	9.6
Niébé/Haricot /Voandzou	2,243	0.2	327	0.1	4,008	1.2	6,578	0.4
Manioc	58,202	6.0	14,405	5.1	51,186	15.1	123,793	7.8
Igname	2,394	0.2	133	0.0	616	0.2	3,143	0.2
Patate	3,221	0.3	433	0.2	41,871	12.4	45,525	2.9
Taro	151	0.0	544	0.2	27,451	8.1	28,146	1.8
Pommes de terre	762	0.1	88	0.0	114	0.0	964	0.1
Ananas	100	0.0	85	0.0	464	0.1	649	0.0
Légumes/ Maraîcher	4	0.0	9	0.0	7,246	2.1	7,259	0.5
Coton	17,460	1.8	1,183	0.4	1,176	0.3	19,819	1.2
Ensemble	975,133	100.0	283,053	100.0	338,031	100.0	1,596,217	100.0

Source : Recensement National de l'Agriculture (RNA : 2000/2001) Service National des Statistiques Agricoles/République de Guinée

- Le niveau d'utilisation des intrants agricoles que sont les semences améliorées, les engrais organiques et chimiques, les produits phytosanitaires, dans les exploitations traditionnelles reste très insignifiant par rapport aux perspectives de développement agricole du pays. Or l'atteinte du meilleur niveau de productivité dans le secteur agricole en Guinée dépend de l'utilisation des facteurs de production notamment le seuil d'application des engrais, des semences sélectionnées et des produits phytosanitaires, ainsi que de la mécanisation agricole pour ouvrir la voie à l'installation et au renforcement des grandes exploitations et des exploitations agricoles modernes dans le pays.
- L'importance de la production des cultures annuelles est étroitement liée aux superficies qui en déterminent le niveau. Bien qu'il y ait eu une augmentation sensible des rendements observés comparativement à ceux du recensement de 1988-89, ils restent globalement faibles.

B. INTRANTS AGRICOLES EN GUINÉE : LES ACTEURS

⁴ Des cultures temporaires ou permanentes établies simultanément sur la même parcelle de l'exploitation sont dites en association. Ainsi pour un hectare sur lequel il y a deux cultures l'une serait en association principale l'autre serait en association secondaire. Quand il n'y a qu'une culture on dit qu'elle est en pur. Ainsi le total des superficies au lieu de 1.370.145 devient ici 1.596.217 et tous les % sont relatifs à ce dernier montant.

Une « Analyse de l'offre et des coûts de distribution des intrants agricoles en Guinée » mise à jour en 2001 sous forme d'un rapport synthèse intitulé « Etude d'intrants – Analyse du marché et de la politique nationale des fertilisants en Guinée », nous livre les résultats d'une enquête menée auprès de la quasi-totalité des fournisseurs, des intermédiaires et des gros utilisateurs, dans les régions de Kindia, Mamou, Labé, Faranah, N'Zérékoré et dans le district de Conakry.

Pour pouvoir couvrir l'ensemble du pays et pour assurer une bonne représentativité de l'échantillon, l'identification des acteurs impliqués dans le commerce des intrants agricoles avait été faite en collaboration avec les autorités des régions visitées (par exemple : les Inspecteurs Régionaux, les présidents des Chambres Régionales d'Agriculture, etc.). Les préfectures visitées étaient : Pita, Kindia, Labé, Mamou, N'Zérékore, Yomou, Macenta, Guéckédou, Kissidougou et Kankan. La liste des institutions, des projets et sociétés de développement, des groupements et des commerçants privés contactés figure au tableau ci-après.

Tableau 3: Liste des fournisseurs, intermédiaires et des gros utilisateurs d'intrants agricoles ayant participé à l'enquête sur l'évaluation de l'offre et des coûts de distribution des engrais en Guinée.

Fournisseurs / distributeurs / intermédiaires	Activités
A : Structures étatiques	
- DNA	Engrais, produits phytosanitaires, outillage et équipement agricoles,
B : Projets , groupements (intermédiaires)	
- SOGUIPAH	Plants hybrides, engrais, produits phytosanitaires
- PCK et PCGK	Engrais coton, produits phytosanitaires
- RC2	Engrais, produits phytosanitaires
- DERIK	Semences
- FPCGF	Engrais, produits phytosanitaires
- Coopérative des planteurs de Kankan "Nyondémè"	Engrais, produits phytosanitaires
- PDPEF	Semences vivrières et maraîchères, pomme de terre, oignons
- FPFDF	Semences vivrières et maraîchères, pomme de terre, oignons
- ONG (SG 2000, HCR)	Engrais et semences
C : Sociétés, importateurs et distributeurs	
- CAK	Importateur/distributeur d'engrais, semences maraîchères et vivrières
- ENCIG	Herbicides riz et semences
- COGEP	Engrais, produits phytosanitaires
- SPCIA	Semences (propre production), engrais KR2 de la DNA
- FEPAE	Engrais
- SAREF International	Produits phytosanitaires
D : Commerçants individuels (Opérateurs économiques)	
- El-Hadj Campaya Baldé	Opérateur économique à Labé, engrais
- El-Hadj Tyukou Diallo	Opérateur économique à Timbi Madina, engrais
- Entreprise Aly	Opérateur économique à Guéckédou, quincaillerie, engrais, semences, produits phytosanitaires
- Entreprise Karim Diakité	Opérateur économique à Kankan, engrais, produits phytosanitaires
- Entreprise Bengaly Diawara	Opérateur économique à Kankan, engrais, produits phytosanitaires

B1. STRUCTURES ÉTATIQUES

L'Etat intervient dans le cadre du programme d'aide alimentaire négocié sous l'égide du General Agreement on Trade and Tariffs (GATT) et connu sous le nom de Kennedy Round (KR) au milieu des années 1960. Le Japon fait partie des seize pays développés signataires des accords et, pendant la deuxième série du programme (à savoir le KR2), le Japon a conçu un programme de dons

d'engrais, de produits phytosanitaires et de matériels agricoles en vue d'accroître la production alimentaire dans les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) qui était la structure désignée par l'Etat guinéen et chargée de l'administration du don KR2 en 1999 est aujourd'hui remplacée par la Direction Nationale de la Coopération.

Entre 1995 et 1999, la Guinée a annuellement importé, dans le cadre de ce programme, 900 à 3000 tonnes d'engrais. Ces volumes ne représentaient alors que le tiers des importations totales d'engrais en Guinée.

Tableau 4: Importations d'engrais au titre du don KR2, 1995-98⁵

Engrais (tonnes)	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99 (commandé)
Urée	740	375	300	800
Sulfate d'ammonium	413	230	0	300
Sulfate de potassium	100	75	190	500
NPK 17-17-17	1 500	620	375	1 000
Superphosphate triple	0	150	115	300
Total	2 753	1 450	980	2 900

Pendant plusieurs années le KR2 importait plus de produits phytosanitaires que d'engrais. Enfin il faut noter qu'en 2004 la Guinée n'a pas bénéficié d'importation d'engrais au titre du KR2 ; ce n'est qu'en 2005 que la Guinée a reçu 3.100 tonnes d'engrais.

B2. PROJETS GROUPEMENTS (INTERMÉDIAIRES)

- a) La Société Guinéenne de Palmiers à Huile (Soguipah) en Guinée Forestière, en plus de son volet agro-industriel de palmier à huile et d'hévéa, dispose d'un volet « plantations familiales » par lequel elle a développé une politique spéciale en matières de fourniture d'intrants aux petits planteurs. La Soguipah créée en 1987, continue ses activités au niveau des plants hybrides, des engrais, et des produits phytosanitaires.
- b) Le projet coton intervient dans deux zones géographiques distinctes : la zone de Gaoual-Koundara couverte par le Projet Coton Gaoual Koundara (PCGK), et la zone de la Haute Guinée couverte par le Projet Coton Kankan (PCK). C'est un système intégré qui fournit aux producteurs de coton un crédit de campagne en nature (engrais, semences et conseils techniques), achète à la récolte la production à un prix fixé à l'avance en déduisant des paiements la valeur du crédit préalablement consenti. Bien avant le début de la campagne, la compagnie cotonnière estime les besoins en intrants agricoles en collaboration avec les organisations paysannes. La quantité totale d'intrants estimée est achetée par appel d'offres international avec livraison à Conakry ; la compagnie cotonnière assure le transport de Conakry et la distribution aux producteurs dans les zones d'utilisation. En 1999 quelques 49.320 paysans producteurs exploitant une superficie estimée à 33.300 hectares s'étaient ainsi regroupés pour former des groupements de producteurs de coton auxquels le projet coton fournissait les intrants nécessaires à une bonne production. Les projets PCK et PCGK ont importé 7.800 tonnes d'engrais coton (22-13-12-5-0,7) en 1998 sur un total importé de 10.990 tonnes tous engrais confondus pour toute la Guinée. Depuis 2003 le PCK et le PCGK ont disparu du circuit à cause des difficultés d'exploitation

⁵ Source d'information sur les quantités importées de 1995/96 et 1996/97 : G. Pallix et Y. Rolland, Banque mondiale : « Etude sur la politique des intrants agricoles en Guinée », Avril 1997. Pour les années 1997 à 1999, les informations étaient recueillies à la DNA (Juin 1999).

des deux sociétés, avec toutes les conséquences pour les paysans producteurs de coton qui ne peuvent plus obtenir les intrants.

- c) Le projet RC2 (Relance Caféculture) est un verger moderne initié depuis 1988 et qui s'étend sur les préfectures de Macenta, Gueckédougou, N'Zérékoré, Lola et Yomou, ainsi qu'une partie de Beyla. Il encadrait 10.000 planteurs de café en 1998 regroupés en 828 groupements. Le projet fournissait les engrais et autres intrants gratuitement aux paysans qu'il encadrait durant les trois premières années ; au-delà de cette période le planteur devait acheter ses engrais dont il avait eu le temps d'apprécier la rentabilité.
- Le projet RC2 est clos depuis quelques années, mais un Fonds pour l'appui à la caféculture avait permis, à travers le Conseil National du Secteur Privé et la Fédération des Planteurs de Café de Guinée Forestière (FPCGF), d'initier en 2005 un programme de fourniture, chaque année, de 4 millions de pieds de café gratuitement aux planteurs afin de renouveler le matériel végétal. Sur 4 ans ce programme aurait couvert 10.000 hectares de plantations ; mais depuis 2005 le Fonds a été transféré au Ministère du Commerce et la FPCGF n'a plus rien reçu. Le programme a ainsi été arrêté après la première année.
- La FPCGF était également active en 1998 dans la fourniture d'engrais et de produits phytosanitaires. Cette activité non plus n'a pas continué.
- d) Les activités du projet Derik, du Projet de Développement des Petits Exploitants Forestiers (PDPEF), et de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPPFD), étaient surtout orientées semences. La FPPFD créée en 1992 est la seule de ces institutions à fournir des intrants à travers ses filières pomme de terre, oignon, et tomate. La FPPFD est une organisation paysanne qui évolue dans les régions de Mamou et de Labé et couvre les préfectures de Mamou, Dalaba, Pita, Labé, Tougué, Lélouma, Koubia, et Mali. En 1998 déjà elle comptait en 11.500 adhérents regroupés dans 260 groupements et 16 unions de groupements. Elle a bénéficié de l'appui financier de l'AFDI Nord Pas de Calais et de l'Agence Française de Développement (AFD). Elle centralise l'achat d'intrants (engrais, semences, petit matériel agricole) pour ses adhérents à qui ces intrants sont revendus à crédit, et elle intervient dans la commercialisation de certains produits des adhérents.
- e) L'ONG Sassakawa Global 2000 (SG 2000) s'est installée en Guinée en 1996 sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture avec pour but principal d'appuyer, à travers les services de vulgarisation (SNPRV) et les centres de recherche, les efforts du Gouvernement dans la promotion de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire par l'amélioration des technologies agricoles. Les objectifs spécifiques de SG 2000 sont :
- promouvoir l'autosuffisance et la sécurité alimentaires;
 - transférer les technologies des centres de recherche au milieu paysan;
 - améliorer l'alimentation de la population;
 - moderniser les techniques agricoles;
 - faciliter l'accès des paysans aux intrants agricoles;
 - commercialiser et transformer les produits agricoles;
 - former et apporter une assistance technique aux organisations paysannes, etc.

Au titre de la facilitation de l'accès des paysans aux intrants agricoles, SG-2000 importait en 1998 de la Côte d'Ivoire (Hydrochim) des engrais (8 formules spécifiques) qu'elle envoyait aux magasins de stockage du Comptoir Agricole de Kindia (Boké, Kindia, Mamou, Faranah, Kankan et Labé). Elle fournissait à crédit (crédit de campagne) des

intrants aux 5.328 producteurs encadrés (2.245 exploitants individuels et 3.083 exploitants regroupés) cultivant une superficie totale de 692.700 hectares dans 27 préfectures. Ces crédits de campagne en intrants étaient accordés en nature ; ils étaient remboursables à la récolte avec un taux d'intérêt de 10%. SG-2000 aujourd'hui n'est plus active dans les intrants.

B3. SOCIÉTÉS, IMPORTATEURS ET DISTRIBUTEURS

- f) Le Comptoir Agricole de Kindia (CAK) est une société anonyme qui, aujourd'hui encore, distribue et détaille de l'engrais, des semences améliorées et des produits phytosanitaires. En 1998 il s'approvisionnait aussi bien à partir du KR2 que directement auprès de fournisseurs en France et en Belgique grâce à une garantie bancaire que lui avait accordé la Banque d'Épargne VDK/Facto en Belgique. Le circuit de commercialisation comprend des magasins centraux à Kindia et Coyah, et des boutiques et des dépôts-ventes dans plusieurs préfectures sur toute l'étendue du territoire.
- g) La Société de Production et de Commercialisation d'Intrants Agricoles (SPCIA) est une Société à Responsabilité Limitée (SARL) qui produit elle-même la plus grande partie de ses semences alors que pour les engrais et produits phytosanitaires elle distribue surtout les produits du KR2. Elle est active dans la cajou culture, la caféiculture, et la culture de l'hévéa. L'approvisionnement en intrants se fait sur la base d'un diagnostic approfondi et une estimation de la demande par les agents de zone SPCIA ; ces mêmes agents sont chargés de la commercialisation et du recouvrement du crédit accordé sur les ventes. La communauté des réfugiés a constitué récemment une clientèle privilégiée de SPCIA à travers les achats du HCR, de Catholic Relief Services et des missions catholiques ; le retour des réfugiés chez eux va beaucoup affecter les activités intrants de SPCIA.
- h) La Compagnie Générale d'Engrais et de Phytosanitaires (COGEP) est une autre entreprise privée active dans les engrais et les produits phytosanitaires. Basée à Conakry, elle dispose dans les régions de Labé, Mamou, et Kindia, de points de distribution à partir desquels les produits sont acheminés vers les zones de grande utilisation. La COGEP travaille avec des entreprises françaises, Norsk Hydro pour les engrais et Calliope pour les produits phytosanitaires. Elle achète également les produits du KR2. Les projets et ONG (PCK, PCGK, SG 2000, Union des Groupements de Soumbalako, etc.) constituent l'essentiel de sa clientèle.
- i) La Fédération Patronale de l'Agriculture et de l'Élevage (FEPAE) est une entreprise privée installée vers 1999 à Conakry avec pour objectif de représenter l'entreprise française d'engrais AMC International en Guinée. Elle dispose d'un magasin de stockage d'environ 3.000 tonnes à Conakry et avait démarré avec une flotte de véhicules semi remorques (35 à 45 tonnes) pour la distribution des engrais à l'intérieur du pays. Elle n'a pas importé d'intrants en 2004 et 2005.
- j) De toutes ces institutions, seule la SAREF International est restée une importatrice active d'engrais et de produits phytosanitaires. Elle a importé près de 500 tonnes d'engrais en 2004 et 235 tonnes en 2005.

B4. COMMERÇANTS INDIVIDUELS (OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES)

- k) L'Entreprise Elhadj Campaya Baldé importe la plus grande partie de ses engrais des pays avoisinants (Sénégal et Guinée Bissau). Les statistiques douanières SYDONIA ne reflètent généralement pas les données d'importation par les frontières terrestres comme c'est le cas pour cette entreprise. Mais elle reste un distributeur disposant d'environ 2.000 tonnes de capacité de stockage au niveau des infrastructures et d'une flotte de véhicules semi-remorques (de 35 à 45 tonnes) pour la distribution. Elle vend, au comptant le plus souvent, des engrais aux grossistes et à d'autres distributeurs dans les régions de Labé et de Mamou.
- l) Les données d'importation de SYDONIA indiquent que de nouveaux opérateurs économiques entrent et sortent régulièrement dans les activités d'engrais. Ces deux dernières années ont vu notamment l'entrée de Diallo Elhadj Mamadou Oury qui a importé pour 200 tonnes d'engrais en 2004 (Belgique), et 650 tonnes d'engrais en 2005 (Chine). Pour mémoire les importations guinéennes d'engrais (hors KR2) ont totalisé 2.897 tonnes en 2004 et 2.551 tonnes en 2005.
- m) Les vendeurs spécialisés d'engrais et de produits phytosanitaires à Kankan sont au nombre de 15 dont les Entreprises Karim Diakité et Bengaly Diawara. Les sources de ravitaillement de ces 2 entreprises sont le marché de Conakry et la Côte d'Ivoire. L'Entreprise Aly, dont l'activité principale est la distribution de quincaillerie à Guéckédou, se ravitaillait en engrais et produits phytosanitaires à Conakry chez les sociétés COGEP et SAREF, et le Comptoir Agricole de Kindia, pour des ventes au comptant aux paysans. Dans les préfectures de N'Zérékore, Macenta et Kissidougou, la présence de commerçants d'intrants n'avait pas été constaté lors de l'enquête de 1999, mais certaines informations indiquaient qu'il existerait des importations irrégulières à partir de la Côte d'Ivoire. La crise en Côte d'Ivoire a du stopper ces importations.

C. LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES INTRANTS

Il y a deux principaux types de circuits de distribution d'intrants en Guinée : fermés et ouverts. Le terme « circuit fermé » désignera ici les réseaux mis en place par :

- de grands projets (intervenant dans les filières pomme de terre, tomates, oignons, coton, palmier, café, hévéa, etc.), certaines ONG et Organisations Paysannes qui importent et distribuent des intrants à leur clientèle cible
- certains fournisseurs qui importent et assurent la distribution uniquement à travers leurs propres réseaux (cas du Comptoir Agricole et de la SPCIA).

Le terme « circuits ouvert » désignera les acteurs du marché ouvert, la vente étant ouverte à tous à travers des détaillants et des opérateurs économiques indépendants des fournisseurs importateurs. Deux formes sont observées en Guinée:

- Fournisseurs privés → Détaillants → Producteurs (utilisateurs)
- Fournisseurs publics (KR2) → Opérateurs économiques → Producteurs (utilisateurs)

Dans le cadre du KR2 récemment les opérateurs économiques acheteurs comprenaient des acteurs du « circuit fermé », exemple SPCIA.

Les principales caractéristiques des circuits fermés sont la centralisation de la demande d'intrants, l'achat par appel d'offres (national ou international) et la distribution aux acteurs concernés qui bénéficient, pour la plupart, d'un crédit de campagne. Les fournisseurs qui utilisent les circuits fermés jouent un rôle d'interface dans la commercialisation entre producteurs et commerçants. Les opérations ci-après se font par circuits fermés: projet coton (PCK et PCGK), projet SOGUIPAH, projet café (RC2), la Fédération des Paysans du Fouta Djallon, le Comptoir Agricole de Kindia, la société SPCIA, l'ONG SG-2000.

L'enquête de 1999 avait trouvé que 82% du marché total des intrants se faisait à travers les circuits fermés. Cette tendance n'a pas évolué ; pourtant le développement du marché libre et compétitif des intrants ne peut passer que par le développement des circuits ouverts.

D. SEMENCES ET TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

D1. SEMENCES SÉLECTIONNÉES

L'emploi des semences sélectionnées dans les exploitations agricoles traditionnelles se présente comme suit : sur le plan national, 7% des superficies des parcelles cultivées utilisent des semences sélectionnées.

La production semencière concerne essentiellement trois cultures: le riz, la pomme de terre et le maïs ; elle est organisée par les Centres de productions semencières (CPS) de Kilissi, Bordo et Koba, par la société SPCIA et par l'ONG SG 2000. En 1996⁶ la production de semences s'élevait à 1 330 t de riz, 42 t de maïs et 30 t d'arachide. SPCIA est de loin le principal producteur avec plus de 90% du marché. La position de l'ONG SG 2000 tend à s'affermir avec plus de 19 t en 1998/99.

Quels que soient les organismes, la production de semences provient essentiellement des paysans semenciers. La production nationale est très insuffisante par rapport aux besoins nationaux, mais le prix de vente aux agriculteurs (2.000-2.500 FG/kg) décourage la consommation et les agriculteurs préfèrent acheter à leurs voisins.

Tableau 5: Répartition des superficies cultivées par région et type de semences

REGION	Superficies Cultivées (ha)				TOTAL	
	Semences locales		Semences 7 sélectionnées		Superficie (ha)	%
	Superficie	%	Superficie	%		
BOKE	149,297	10.9%	7,010	0.5%	156,307	11.4%
FARANAH	147,181	10.7%	10,143	0.7%	157,324	11.5%
KANKAN	239,333	17.5%	48,651	3.6%	287,984	21.0%
KINDIA	180,300	13.2%	9,045	0.7%	189,345	13.8%
LABE	181,170	13.2%	1,780	0.1%	182,950	13.4%
MAMOU	76,528	5.6%	2,400	0.2%	78,928	5.8%
N'ZEREKORE	300,149	21.9%	17,159	1.3%	317,308	23.2%
ENSEMBLE GUINEE	1,273,958	93.0%	96,188	7.0%	1,370,146	100.0%

⁶ Etude sur la politique des intrants agricoles en Guinée, BDPA, 1997.

⁷ La norme de semis d'après Kilissi est de 80kg/ha pour le riz ,40kg/ha pour le maïs et 1500 à 2000kg/ha pour la pomme de terre. Or en 1996 il n'y avait que 42 tonnes de semences de maïs et 1330 tonnes de semences de riz produites...

D2. TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Le Rapport SNSA 2001/2002 indique que pour l'ensemble de la Guinée la superficie des parcelles ayant reçu quelque traitement était de 42. 498 hectares. Sur cette superficie et selon le type de produits utilisés, on observe que 75.1% des traitements appliqués concernent les herbicides, 36.9% les insecticides et 13.0% les autres produits phytosanitaires. Les superficies traitées ci-dessus concernent toutes les cultures sans qu'il ne nous soit possible d'indiquer les besoins par culture. Néanmoins il est clair que pour les riziculteurs les besoins en herbicides peuvent être estimés comme suit :

- PROPANIL 4 litres par hectare en riziculture de coteau en combinaison avec 1 litre de sel d'amine de 2,4 D.
- Le LONDAX semble être l'herbicide le plus indiqué en riziculture irrigué

Selon les régions c'est dans la région de Kankan qu'on observe les applications de traitements les plus importants (concerne surtout le coton et des vivriers) avec 55% des superficies pour les traitements aux herbicides, 23% en insecticides et 11,9% en autres produits phytosanitaires.

Tableau 6: Répartition des superficies traitées par région et traitement herbicide

REGION	Herbicide			
	Traitées		Non traitées	
	Sup (en ha)	%	Sup (en ha)	%
BOKE	Nd		Nd	
FARANAH	1,369	3.2	258	0.6
KANKAN	23,366	55.0	7,806	18.4
KINDIA	55	0.1	,	,
LABE	33	0.1	,	,
MAMOU	240	0.6	10	0.0
N'ZEREKORE	6,845	16.1	2,517	5.9
ENSEMBLE GUINEE	31,908	75.1	10,590	24.9

Kankan est suivie de la région de N'Zérékoré avec des proportions de 16,1% en herbicides, 10,2% en insecticides et 0,7% en autres produits phytosanitaires. Les proportions dans les autres régions sont faibles et varient de 0,1% à 0,6% pour toute catégorie de produit phytosanitaire.

Tableau 7: Répartition des superficies traitées par région et traitement insecticide

REGION	Insecticide			
	Traitées		Non traitées	
	Sup (en ha)	%	Sup (en ha)	%
BOKE	Nd		Nd	
FARANAH	1,210	2.8	418	1.0
KANKAN	9,795	23.0	21,377	50.3
KINDIA	40	0.1	14	0.0
LABE	33	0.1	,	,
MAMOU	239	0.6	11	0.0
N'ZEREKORE	4,347	10.2	5,014	11.8
ENSEMBLE GUINEE	15,664	36.9	26,834	63.1

L'assortiment des produits phytosanitaires est tellement varié et changeant qu'il est difficile d'en développer une liste ; une telle liste serait de peu d'utilité vu la diversité et la non permanence des éléments. Les prix des produits phytosanitaires ont triplé et même quadruplé dans certains cas pour passer de 12 000 FG/litre en moyenne en 2000 à 35 000 FG/litre en moyenne en 2006.

Tableau 8: Répartition des superficies traitées par région et autres traitements phytosanitaires

REGION	Autre phyto			
	Traitées		Non traitées	
	Sup (en ha)	%	Sup (en ha)	%
BOKE	Nd		Nd	
FARANAH	120	0.3	1,507	3.5
KANKAN	5,036	11.9	26,136	61.5
KINDIA	14	0.0	40	0.1
LABE	27	0.1	5	0.0
MAMOU	13	0.0	237	0.6
N'ZEREKORE	318	0.7	9,044	21.3
ENSEMBLE GUINEE	5,528	13.0	36,970	87.0

L'essentiel des produits phytosanitaires était fourni par le KR2 et accessoirement par le secteur informel. Actuellement ce sont les sociétés suivantes qui approvisionnent le marché guinéen :

- SAREF International (société de droit guinéen)
- SPIA (société des produits industriels et agricoles)
- INTRAKAM-SOGUICOM (filiale de la société INTRAKAM) opérant au Mexique
- La société cotonnière fournissait également aux paysans producteurs de coton les herbicides, insecticides, et les fongicides pour promouvoir la production de cette culture, bien qu'actuellement les activités de cette société sont considérablement réduites.
- Le secteur informel importe des produits phytosanitaires du Mali (herbicides sélectifs des céréales et des légumineuses).

E. ENGRAIS ET FERTILISATION

L'Etude d'intrants – Analyse du marché et de la politique nationale des fertilisants en Guinée fournit l'essentiel de la situation des engrais et de la fertilisation en Guinée. La production nationale actuelle d'engrais, d'amendements du sol et d'équipements agricoles est inexistante à l'exception des fabrications domestiques concernant surtout le fumier qui est la principale source d'éléments fertilisants du pays. La fabrication du compost et le ramassage de coquilles sur le littoral sont pratiqués à petite échelle. Concernant les ressources minières, les indications du Service de la géologie et des mines limitent le potentiel connu à quelques gisements de calcaire dont la mise en exploitation à grande échelle demanderait des études techniques et économiques. Certaines sociétés minières seraient intéressées par ces gisements calcaires ou calco-magnésiens pour fabriquer de la chaux pour l'extraction de l'or. Une utilisation secondaire pour l'agriculture serait envisageable. Aucun investissement n'aurait été décidé jusqu'ici pour l'exploitation des gisements⁸ et aucune utilisation pour l'agriculture de sous-produits industriels ou de déchets urbains n'a été signalée. La transformation des déchets urbains n'est pas commencée, mais fait l'objet d'une action identifiée par l'Initiative pour la Fertilité des Sols (IFS) à Conakry.

⁸ Gisement de Lebekere (préf.de Mali), de Kankalabé (Dalaba) et Tongué. Etudes entreprises pour le Centre de recherche de Bareng (Pita).

Pour l'ensemble du pays, il ressort des résultats de l'enquête de 1999 remise à jour en 2001, que :

- les fumures organiques sont appliquées sur 14,6% des parcelles des cultures annuelles, les engrais azotés sur 1,5% des parcelles,
- les engrais phosphatés sur 0,5% des parcelles,
- les engrais potassiques sur 0,5
- et les engrais triples sur 0,2% des parcelles.

Tableau 9: Répartition du nombre de parcelles selon le type d'engrais reçu et la région

Région	Fumure organique		Engrais azoté		Engrais phosphaté		Engrais potassé		Engrais triple	
	% Oui	% Non	% Oui	% Non	% Oui	% Non	% Oui	% Non	% Oui	% Non
Boké	3,1	96,9	0,4	99,6	0,2	99,8	0,2	99,8	1,6	98,4
Faranah	3,0	97,0	1,1	98,9	0,5	99,5	0,4	99,6	2,0	98,0
Kankan	6,1	93,9	3,7	96,3	0,1	99,9	0,0	100,0	13,1	86,9
Kindia	1,8	98,2	1,5	98,5	0,8	99,2	0,9	99,1	1,3	98,7
Labé	47,1	52,9	0,7	99,3	0,4	99,6	0,4	99,6	0,5	99,5
Mamou	30,1	69,9	1,9	98,1	1,2	98,8	1,1	98,9	2,2	97,8
N'Zérékoré	1,0	99,0	1,2	98,8	0,4	99,6	0,3	99,7	1,2	98,8
ENSEMBLE	14,6	85,4	1,5	98,5	0,5	99,5	0,5	99,5	2,9	97,1

Il ressort des résultats de l'enquête SNSA 2000/2001 que 14,6% des exploitations traditionnelles agricoles de la Guinée utilisent de la fumure organique pour fertiliser 7,9% de superficies cultivées ; quant aux engrais chimiques leur emploi est de 1,5% en engrais azotés sur 2% de superficie cultivée ; 0,5% en engrais phosphatés et potassiques sur 0,5% de superficie cultivée et 2,9% en engrais triple sur 5% de superficie cultivée.

Les proportions d'utilisation des fumures organiques et chimiques varient selon les régions et se présentent comme suit : 8,5% des exploitations traditionnelles⁹ de la région de Labé utilisent la fumure organique sur 4,1% de superficie cultivée, suivie de la région de Mamou 4,2% et des autres régions dont les pourcentages fluctuent entre 0,2 à 0,8%. Quant aux engrais chimiques leur emploi se situe entre 1,7% à Kankan et 0,1% dans les autres régions sur des superficies très faibles.

Comme on le voit, la consommation d'engrais chimiques est très faible indépendamment du type d'engrais et de la région. C'est dans la région de Labé qu'on observe la part de parcelles la plus importante recevant de la fumure organique, avec 47,1% des parcelles. Labé est suivie de Mamou avec 30,1% des parcelles.

E1. LE FUMIER

La production de fumier est entretenue par l'essor remarquable de l'élevage depuis 1991. La population de bovins augmenterait de 5 % par an environ (2,37 millions de têtes en 1997), la production d'ovins et caprins augmenterait également d'environ 5 % par an (1,58 millions de têtes en 1997). L'aviculture se développe aussi rapidement.

⁹ Essentiellement pomme de terre, riz, maïs, et cultures maraîchères. Pour fertiliser la pomme de terre il est recommandé un dosage associant 1.000 kg de triple 17 sur fonds de 20 tonnes de fiente.

L'enquête SNSA 2000/2001 donne 4,02 millions de têtes de bovins, et 4,30 millions de têtes d'ovins et de caprins.

Les productions végétales et animales en Guinée s'accroissent deux fois plus vite que la population, ce qui relève le niveau de productivité agricole. Cette progression n'est pas liée à la consommation d'engrais puisque seul le coton en bénéficie significativement.

Les réserves en terres sont suffisantes pour soutenir l'augmentation de production jusqu'à concurrence de la main-d'oeuvre disponible. Cependant, les agriculteurs mobilisent de plus en plus les facteurs de production locaux dont le fumier est le principal pour les cultures de rente et les jardins vivriers.

Fertilisation organique des cultures pluviales

Fertilisation organique des tapades¹⁰

L'« Etude d'intrants – Analyse du marché et de la politique nationale des fertilisants en Guinée » a souligné l'absence d'enquêtes formelles sur l'utilisation des matières organiques pour la fertilisation des cultures ; aussi en est-on réduit à des hypothèses.

Une partie significative des cultures vivrières est réalisée dans des parcelles (tapades) où les agriculteurs déversent les ordures familiales, les déjections des petits ruminants et une partie du fumier. Il y a ainsi une certaine correspondance entre les zones à forte densité de ruraux et l'importance des tapades. Cependant, les rendements dans ces tapades sont faibles, du fait de l'insuffisance de l'apport organique. En effet la disponibilité est faible (20% de la production de fertilisants) et la concurrence vive, notamment pour la culture des pommes de terre.

Les déjections des animaux d'élevage ont été estimées en 1997 à 3,28 millions de tonnes. Elle devrait se situer aujourd'hui dans les 7 millions de tonnes au vu des données du recensement SNSA 2000/2001 du cheptel. Les systèmes d'élevage sont très extensifs, les bovins ne sont généralement pas rassemblés dans des parcs dans lesquels le fumier pourrait s'accumuler et être collecté, seuls les petits ruminants et les porcins sont rentrés pour la nuit dans des enclos proches des habitations.

Ces animaux représentent seulement 18 % du cheptel exprimé en Unité bétail tropical (UBT) et seules les déjections nocturnes peuvent être collectées. Une hypothèse retenue est donc d'estimer le pourcentage de déchets collectés à 10% de l'ensemble des déjections des animaux d'élevage. En 1997 il était estimé que l'épandage de ces déchets sur les 98.000 ha de jardins ou tapades d'alors représentait un taux de 3,35 tonnes/hectare.

Fertilisation organique des cultures pluviales hors des tapades

La fertilisation organique joue un rôle modeste dans les systèmes de culture pluviaux et n'est pas documentée. Cependant différents projets de développement agricole ont réalisé des enquêtes dont les résultats montrent que le riz pluvial, le manioc et le fonio ne bénéficient pas d'apports de matière organique. Par contre la fertilisation organique peut être mise en place notamment sur le coton et le maïs, lorsqu'il est cultivé hors des tapades et des bas-fonds.

Fertilisation organique des zones avec contrôle partiel ou total de l'eau

Il a été mentionné dans les caractéristiques de l'agriculture en Guinée que les zones humides jouaient un rôle très important dans la production agricole. Elles comprennent les plaines inondables et les bas-fonds.

¹⁰ Jardins vivriers.

Seuls les bas-fonds qui sont dispersés dans tout le pays reçoivent régulièrement du fumier. Les mangroves aménagées en rizières (lorsqu'elles sont maintenues en régime d'inondation) sont très riches en matières organiques et très fertiles; elles ne reçoivent pas de fumier.

Les plaines inondables sont mises en valeur de façon traditionnelle basée sur les crues naturelles, avec des risques cultureux très importants. Il n'est pas possible d'y faire autre chose qu'une seule culture de riz par an; elles ne reçoivent pas d'apports de matières organiques.

Bas-fonds

Les données du SNSA permettent d'estimer que la surface cultivée des bas-fonds est passée de 86.000 hectares par an (enquête de 1999) à 144. 519 hectares par an dans l'ensemble du pays. Dans ces zones, se concentrent la plus grande partie des cultures suivantes : patates douces et taros, cultures maraîchères, bananes, ananas. Une partie des cultures maraîchères est cultivée en saison sèche, après le riz, dans les bas-fonds aménagés. Par ailleurs, les bas-fonds sont utilisés en contre-saison pour la production d'oignons, de légumes indigènes et de sorgho. L'intensité culturale est supérieure à 1.

Dans les bas-fonds, les apports naturels d'éléments fertilisants ne sont pas suffisants pour maintenir les niveaux de production. Seules les patates douces, les pommes de terre, les cultures maraîchères et les bananeraies justifieraient des apports de matière organique pour accroître les rendements.

Les travaux de recherche de l'IRAG indiquent que les apports désirables de fumier sont estimés à 10 tonnes/hectare/an pour le maïs, le bananier, les maraîchers et la patate douce, et de 20 tonnes/hectare/an pour la pomme de terre. Les besoins en apports de fumier dépasseraient donc les 1.445.000 tonnes par an. Il est vraisemblable que le maïs, les patates douces, et les bananiers ne reçoivent pas la dose désirable et que la mobilisation de fumier dans les bas-fonds ne dépasse pas 500.000 tonnes par an.

Correspondance de la fertilisation organique en engrais minéral

Une tonne de déjections animales contient à peu près :

- 5 kg d'azote,
- 2 kg d'oxyde phosphorique (P_2O_5),
- et 20 kg d'oxyde de potassium (K_2O),

soit 27 kg d'éléments fertilisants.

Une tonne de mélange de 2/3 de triple 17 et de 1/3 d'urée, qui correspond à une fumure équilibrée sur céréales, contient 480 kg d'éléments fertilisants ; ce qui veut dire que pour avoir un kg d'élément fertilisant il faut $1000/480 = 2,08$ kg d'engrais chimiques pour céréales.

Dans ces conditions, les 27 kg d'éléments fertilisants contenus dans une tonne de fumier représentent¹¹ 56 kg d'engrais chimique pour céréales (autrement dit $27 \times 2,08$).

Sur base des données du SNSA 2000/2001, il est raisonnable d'estimer que l'agriculture guinéenne aurait pu récupérer environ 1.400.000 t de fumier, ce qui représentait 20 % des déjections disponibles. La faible récupération des déjections animales s'explique par les systèmes d'élevage basés sur la libre circulation des animaux et par les problèmes de transport. Il n'y avait, en 2000/2001, que 5.303 charrettes pour 840.000 exploitations. La majeure partie du fumier utilisé est donc transportée à dos d'homme.

Cette revue de l'utilisation du fumier illustre la stratégie des agriculteurs guinéens. Les agriculteurs concentrent les sources d'éléments fertilisants dont ils disposent dans les jardins et les bas-fonds qui assurent la sécurité alimentaire et les revenus. Ainsi les tapades (jardins vivriers) reçoivent près de 50% du fumier utilisé, suivies des cultures de bas-fond (38%), le maïs et le coton reçoivent le reste. Ces cultures intensifiées emploient certainement une part très importante du travail disponible. Le niveau

¹¹ $27 \times 1000/480 = 56$

d'intensification par la fumure dans les bas-fonds est inférieur à celui des tapades, mais les apports naturels d'éléments fertilisants sont très importants dans les zones humides (environ 100 à 120 kg/ha en équivalent-engrais) et très faibles dans les tapades. Les niveaux totaux des apports fertilisants dans les bas-fonds et les tapades sont donc vraisemblablement comparables, mais la productivité des bas-fonds est supérieure du fait de disponibilité de l'eau.

E2. LE COMPOST ET LES AUTRES SOURCES D'AMENDEMENT ORGANIQUE

L'utilisation des composts en milieu rural est très faible et vraisemblablement limitée aux tapades dans lesquelles sont recyclés les résidus d'opérations post-récolte et les déchets de cuisine. Le problème du transport est aussi important que pour les fumiers. Les opérations post-récolte et la consommation des produits vivriers génèrent des déchets organiques. Le recyclage des déchets correspondants par les ruraux sur les tapades a déjà été pris en compte. Il aurait généré en 1995 quelque 120.000 t de compost.

La population urbaine génère également des déchets organiques. Chaque urbain produirait par an environ 80 kg de matières organiques sèches fermentescibles résultant surtout de la cuisine. En 1995 pour 2,9 millions d'urbains sur une population totale de 7 millions, la quantité correspondante serait de 232.000 tonnes, ce qui pourrait générer quelques 160.000 tonnes de compost. Présentement la population guinéenne se situe autour de 8 millions d'habitants dont probablement 3,3 millions de population urbaine ; elle doit pouvoir générer plus de 180.000 tonnes de compost. Ces matériaux, très encombrants et à faible valeur ajoutée, ne peuvent pas être transportés sur une grande distance. Ils devraient donc être valorisés par l'agriculture périurbaine. Si 25 % de la masse de ces résidus pouvait être valorisé et si les composts étaient appliqués en culture maraîchère à raison de 10 t/ha/an, 4.500 ha de cultures maraîchères pourraient ainsi être approvisionnés dans le pays, dont plus de 2.000 ha à proximité de Conakry.

E3. LES ENGRAIS MINÉRAUX

D'après les résultats de l'enquête de 1999 avec mise à jour en 2001, environ 11 000 tonnes des engrais minéraux ont été importées en Guinée en 1998¹².

Tableau 10: Répartition du tonnage d'engrais importé en 1998 par provenance

Provenance	Quantité importée	% du total
Côte d'Ivoire	8 160	74,2
France	1 250	11,3
Japon	980	8,9
Sénégal	130	1,3
Autres*	470	4,3
Total	10 990	100

* Hollande, Guinée Bissau, Belgique et autres sources non identifiées.

Les formulations

Six grandes catégories d'engrais, de formules différentes, sont importées en Guinée : engrais azotés, engrais phosphatés, engrais potassiques, engrais complémentaires spéciaux, engrais complexes NPK et engrais complets.

¹² Les statistiques disponibles la Division Informatique de la Direction Nationale des Douanes sur les importations d'engrais contiennent abusivement des produits chimiques qui sont destinés aux compagnies minières. Ainsi pour la campagne 1997/98 sur un volume total de 5 701 tonnes, il y'en avait 3 363 pour la Compagnie des Bauxites de Guinée. Par contre le KR2 n'y figure généralement pas.

Tableau 11: Types d'engrais importés en Guinée et leur importance relative

Type d'engrais	Composition	Quantités importées			Observations
		Tonnes de produit	Tonnes de nutriments	% du total nutriments	
I. Engrais azotes					
Urée	46% N	456,65	210,06	3,68	DNA (KR2), Projets, SG 2000/SNPRV, etc.
Sulfate d'ammonium	21% N, 24%S	4,00	1,80	0,03	SOGUIPAH
II. Engrais phosphates					
Phosphate tricalcique	34% P ₂ O ₅	1,00	0,34	0,00	SOGUIPAH
Superphosphate triple	46%P ₂ O ₅	93,00	42,78	0,75	DNA (KR2)
III. Engrais potassiques					
Sulfate de potassium	50%K ₂ O, 18%S	93,00	63,24	1,10	DNA (KR2)
Chlorure de potassium	60% K ₂ O	47,00	28,20	0,49	SOGUIPAH
IV. Engrais complémentaires spéciaux					
Borax	36% B ₂ O ₃	19,00	6,84	0,12	SOGUIPAH
Dolomie	23% MGO	2,00	0,46	0,00	SOGUIPAH
Kieserite	36% MGO	1,00	0,36	0,00	
Nitrate de calcium (CaNO ₃)	15,5%N, 26,5% CaO	1,75	0,74	0,00	SG 2000/SNPRV
V. Engrais complexes (NPK)					
15-15-15	15%N, 15% P ₂ O ₅ , 15% K ₂ O	473,30	212,85	3,73	Projets, Privés dans les régions de Labé en provenance du Sénégal
17-17-17	17%N, 17% P ₂ O ₅ , 17% K ₂ O	1929,00	983,79	17,24	DNA (KR2)
VI. Engrais complets spécifiques aux cultures					
22-13-12-5-0,7 (Engrais coton)	22%N, 13% P ₂ O ₅ , 12% K ₂ O, 5%S, 0,7%B	7800,00	4110,60	72,05	Projets PCK, PCGK
13-14-24-4 (Engrais pomme de terre)	13%N, 14% P ₂ O ₅ , 24% K ₂ O, 0%S, 4%MgO, 0% CaO, 0%B, 0%Zn	10,40	5,72	0,10	SG 2000/SNPRV
7-13-24-6 (Engrais cultures maraîchères)	7%N, 13% P ₂ O ₅ , 24% K ₂ O, 0%S, 6%MgO, 0% CaO, 0%B, 0%Zn	4,90	2,45	0,04	SG 2000/SNPRV
24-14-10-4-3 (Engrais maïs)	24%N, 14% P ₂ O ₅ , 10% K ₂ O, 4%S, 3%MgO, 0% CaO, 0%B, 0%Zn	2,00	1,10	0,02	SG 2000/SNPRV
24-14-10-4-3+Zn (Engrais maïs)	24%N, 14% P ₂ O ₅ , 10% K ₂ O, 4%S, 3%MgO, 0% CaO, 0%B, 1%Zn	5,93	3,32	0,05	SG 2000/SNPRV
10-23-19-5-4 (Engrais riz, arachide)	10%N, 23% P ₂ O ₅ , 19% K ₂ O, 5%S, 4%MgO, 0% CaO, 0%B, 0%Zn	33,65	20,86	0,37	SG 2000/SNPRV
10-23-19-5-4 + Zn (Engrais riz, arachide)	10%N, 23% P ₂ O ₅ , 19% K ₂ O, 5%S, 4%MgO, 0% CaO, 0%B, 1%Zn	13,08	8,11	0,14	SG 2000/SNPRV
Total		10 990,00	5 703,62	100	

Les 10.990 tonnes importées impliquaient :

- Les projets coton pour 7.800 tonnes, donc 71% du tonnage ;
- Les dons du KR2 pour 2.572 tonnes, donc plus de 23% du tonnage ;
- La région de Labé, en provenance du Sénégal pour 473 tonnes,

- Soguipah pour 73 tonnes,
- L'ONG SG-2000 et autres pour 72 tonnes.

Sur le marché international, les formules d'engrais ayant des teneurs élevées en éléments nutritifs sont plus économiques et prisées. Le volume total des importations d'engrais (10 990 tonnes) équivalait à environ 5 704 tonnes d'éléments fertilisants.

La consommation

La quantité d'engrais coton importée pour le compte des projets coton représente 72% du volume total d'éléments fertilisants. L'engrais coton est suivi par le NPK 17-17-17 importé du Japon sous la forme du don KR2 et représentant un peu plus de 17% du volume total d'éléments fertilisants. Une ventilation de la consommation de l'essentiel des engrais minéraux importés ci-dessus a été faite en fonction des régions et des productions visées. C'est une bonne base pour projeter les besoins futurs.

Tableau 12: Ventilation connue de la consommation d'engrais 1998/99 par production visée et par région

Productions - D 1999	Région Faranah	Kindia et Boké	Région Kankan	Région Labé	Région Mamou	Région N'Zérékoré	Ensemble Guinée
Café						335	335
Maraîchage	44	140	85	54	388	60	771
Autres vivriers		200	1,000	106			1,306
Riz avec contrôle de l'eau	44	32	28			325	429
Hévéa						100	100
Palmier à huile						600	600
Fruits		360					360
Coton			6,800				6,800
Total	88	732	7,913	160	388	1,420	10,701

Il apparaît que le coton représente 64% de ces consommations contre 12% pour les vivriers, 7% pour le maraîchage, 6% pour le palmier à huile, et 11% pour les autres cultures (café, riz, hévéa, et fruits). C'est aussi la culture cotonnière qui stimule la demande d'engrais sur les vivriers car 76% se trouvent dans la zone cotonnière de Kankan. C'est dire que les difficultés depuis quelques années du projet coton bouleverseront fondamentalement les importations et la consommation d'engrais minéraux en Guinée.

Les importations et les prix en 2004 et en 2005

En 2004 il n'y a pas eu d'importation d'engrais en Guinée au titre du KR2. En 2005 la Guinée a reçu 3 100 tonnes d'engrais au titre du KR2. Ces importations ne figurent pas dans les statistiques d'importation de la Division Informatique de la Direction Nationale des Douanes (SYDONIA).

Tableau 13: Importations d'engrais en 2004 et 2005

Année d'importation	Poids en kg	Valeur FG en douane	FG Droits et taxes	Taux
2004	2,897,448	2,038,448,861	40,761,069	2%
2005	2,550,844	2,719,150,840	100,009,590	3.68%

Les statistiques SYDONIA montrent que les importations d'engrais hors KR2 pour l'agriculture ont totalisé un peu plus de 2 897 tonnes en 2004, et un peu moins de 2 551 tonnes en 2005.

Soguipah, la Fédération des Paysans du Fouta Djallon et une coopérative agro-pastorale sont les seuls intervenants encore actifs au niveau des importations dans le cadre des circuits fermés. SPCIA et Comptoir Agricole de Kindia distribuent les engrais du KR2.

Au niveau des opérateurs privés la SAREF reste un acteur important avec environ 489 tonnes importées en 2004 et 235 tonnes importées en 2005. Les autres importateurs privés varient suivant l'année ; parmi les plus récents il y'a Diallo Elhadj Mamadou Oury qui a importé 201 tonnes (de Belgique) en 2004 et 650 tonnes (de Chine) en 2005.

Les statistiques SYDONIA indiquent qu'au niveau des droits et taxes douanières les engrais continuent de bénéficier de l'effort spécial du gouvernement les exonérant des droits de douane et du droit fiscal d'entrée. Cependant les 3.68% de 2005 sont inquiétants en ce sens que le taux réel de sortie a augmenté.

La valeur en douane moyenne du kg d'engrais importé est de 704 FG en 2004 et 1 066 FG en 2005, ce qui représente un accroissement de plus de 50%.

En janvier 2004 le dollar s'échangeait contre 2 000 FG ; en novembre 2005 il s'échangeait contre environ 4 320 FG. Compte tenu donc de cette variation de change le prix d'achat à l'extérieur de la Guinée d'un kg d'engrais importé a en fait baissé de près de 50% entre 2004 et 2005.

La tonne d'urée se vendait entre 220 et 240 dollars US sur le marché spot en février 2006 d'après « The Market – Fertilizer News and Analysis ». En appliquant le taux de change du franc guinéen ceci donne un FOB de:

- Moins de 500.000 francs guinéens la tonne au taux de 2004, soit 500 FG le kg
- Moins de 1.080.000 francs guinéens la tonne au taux de 2005, soit 1.080 FG le kg

C'est dire que les valeurs en douane sont raisonnables, et qu'au-delà des frais portuaires estimés à environ 17% dans l'enquête de 1999 et qui n'ont pas évolué, les fluctuations du taux de change sont une des contraintes majeures empêchant de livrer les engrais aux prix les plus bas à l'unité fertilisante.

En analysant les prix des engrais sur le marché guinéen obtenus au cours de l'enquête de 1999 il se confirme que les prix du KR2 jouent une sorte d'effet régulateur, les autres prix se situant au-dessus de ces prix mais dans une fourchette de 30%. En 1999 le sac de 50 kg d'engrais du KR2 s'achetait autour de 20.000 FG départ magasin KR2 à Conakry, soit 400 FG le kg. Aujourd'hui il faut déboursier 92.000 FG, soit 1.840 FG le kg, pour acheter ce sac départ magasin KR2 à Conakry si vous avez la chance d'être retenu parmi les acquéreurs suite à l'appel d'offres.

Au vu du prix de l'urée sur le marché international et du fait que le KR2 achète en grosses quantités pour tous les pays bénéficiaires, ce prix départ magasin KR2 de Conakry semble quelque peu exagéré pour un produit exonéré. Avec ce prix de KR2 il n'est pas étonnant que le sac de 50 kg d'urée se vende aujourd'hui autour de 155.000 FG, soit 3.100 FG le kg ; et que le sac de potasse de 50 kg se vende autour de 135.000 FG, soit 2.700 FG le kg.

F. LES CONTRAINTES

Un système de commercialisation des engrais, et des intrants plus généralement, est efficace s'il offre des conditions favorables en ce qui concerne le type, le lieu, le temps et le prix. Un tel

système devrait assurer aux producteurs une accessibilité physique et financière aux types d'intrants appropriés, à l'endroit qu'il faut (proximité du lieu d'utilisation) et au moment voulu (période juste avant le semis/plantation). Par ailleurs, pour stimuler l'utilisation des intrants externes (engrais, produits phytosanitaires et semences améliorées), l'existence de marchés tout près et compétitifs pour les produits agricoles est d'une importance capitale.

Ainsi les critères d'efficacité ci-après ont été dégagés lors de l'enquête de 1999 avec mise à jour en 2001 :

- Livrer les engrais aux prix les plus bas à l'unité fertilisante
- Offrir une meilleure stratégie de proximité (endroit facilement accessible par les exploitants)
- Fournir les engrais au moment propice
- Fournir des formulations d'engrais adaptées aux cultures
- Octroyer du crédit intrant à des conditions acceptables
- Offrir une assistance technique et des services de vulgarisation aux producteurs
- Assurer un marché tout près pour les produits agricoles à des prix rémunérateurs
- Être plus compatible avec les principes de développement d'un marché privatisé
- Générer le plus de bénéfices aux secteurs de l'économie concernés

Tout ce qui va à l'encontre de ces critères d'efficacité peut constituer une contrainte sur la fourniture des intrants et le développement de son agri business en Guinée. L'enquête de 1999 a dégagé un ensemble de contraintes qui sont toujours d'actualité aujourd'hui. Certaines de ces contraintes sont d'ordre logistique, d'autres sont d'ordre réglementaire, et quelques-unes sont spécifiques aux acteurs.

Les principales contraintes d'ordre logistique identifiées sont :

- Accès difficile au transport (rareté, mauvaises conditions, coût élevé);
- Mauvais état des pistes rurales conduisant à l'enclavement des zones potentiellement riches et empêchant la livraison d'intrants et l'enlèvement des productions;
- Manque de magasins de stockage;
- Manque d'un système d'informations sur le marché;
- Manque de disponibilité à temps des intrants;
- Inadéquation des points de vente et/ou éloignement des zones d'utilisation;
- Manque de distributeurs fiables;
- Etroitesse du marché des intrants, etc.

Les principales contraintes d'ordre réglementaire, institutionnel et politique dégagées par l'enquête sont :

- Formules d'intrants limités
- Formules d'engrais non adaptées aux cultures
- Existence de distributeurs non-agrétés
- Absence de réglementation et de contrôle de qualité, conduisant souvent à l'importation et la distribution de produits de mauvaise qualité
- Concurrence "déloyale" due aux politiques d'approvisionnement et de distribution d'intrants défavorables adoptées par certains projets et ONG
- Manque d'accès au crédit. Quand il y en a, le taux d'intérêt est élevé

- Coût élevé des frais portuaires (frais sur bateau et sur marchandise, taxe SNG, taxe environnement, consignation et manutention, etc.)
- Manque de disponibilités en devises et risques de fluctuations des taux de change

L'analyse de la structure des prix des engrais importés en 2004 et 2005 a donné une illustration du poids énorme des conséquences de certaines de ces contraintes. Les contraintes d'ordre logistique et les contraintes d'ordre réglementaire, politique ou institutionnel, sont souvent des contraintes qu'il n'est pas possible de supprimer rapidement et à faible coût. S'attaquer à de telles contraintes n'est pas conseillé pour un projet comme ARCA GUINÉE.

Des contraintes spécifiques aux acteurs ont également été dégagées. Ces contraintes sont :

- Manque d'information
- Prix trop élevés par rapport aux prix de vente des produits
- Absence de marché local
- Manque de disponibilité à temps des intrants
- Faible pouvoir d'achat des paysans
- Manque de débouchés pour la vente des produits agricoles
- Inorganisation de l'épargne
- Difficultés d'accès au crédit
- Taux d'intérêt élevé pour le crédit
- Absence de programme de formation sur les intrants
- Manque d'organisation du secteur privé

Au nombre des problèmes les plus cruciaux qui se posent de façon spécifique aux agriculteurs figure leur faible pouvoir d'achat. Ainsi, sans une intégration du crédit de campagne avec l'existence de marchés pour les produits, la plupart des paysans ne peuvent pas acheter d'intrants aux prix actuels. Quelques agriculteurs ont initié eux-mêmes des systèmes de crédit pour pouvoir y accéder; c'est l'exemple des ASF et des banques céréalières. Mais, les distributeurs privés ne sont pas suffisamment organisés pour établir des liens entre organisations paysannes et importateurs/distributeurs.

Parmi ces contraintes il en existe qu'il est possible de supprimer rapidement et à faible coût : manque d'information, inorganisation de l'épargne, absence de marché local. Ce sont des contraintes qui seront qualifiées de faibles.

G. EVALUATION DES BESOINS SOLVABLES

Les besoins représentent la quantité totale nécessaire pour atteindre un certain but, alors que la demande est la quantité solvable à un prix donné. Dans cette première partie nous nous intéresserons à une estimation raisonnable des besoins tenant compte des habitudes d'utilisation.

Pour le cas des engrais les besoins peuvent être estimés sur la base des superficies cultivées.

Les principales cultures vivrières fertilisées sont le riz et le maïs alors que parmi les cultures de rente ou d'exportation on peut citer le coton, la pomme de terre, le palmier à huile, l'hévéa et le café. Les superficies rizicoles ont varié de 527.000 hectares en 1999 à 665.000 hectares en 2003 ce qui signifie une augmentation des superficies emblavées en riz de 26%. Les superficies des autres principales cultures vivrières se trouvent dans le Tableau 2 précédent ; notons le maïs pour 231.220 ha, le mil pour 117.363 hectares, l'arachide pour 153.427 hectares, les légumes et maraîchers pour

7.259 hectares. La pomme de terre couvre une superficie totale de 964 hectares surtout dans les deux régions administratives de Labé et Mamou.

Tableau 14 Estimation des besoins d'engrais par région administrative et par production

Productions	Faranah	Kindia et Boké	Kankan	Labé	Mamou	N'Zérékéré	Toute la Guinée
Café						800	800
Maraîchage	264	240	120	216	1080	138	2.058
Autres vivriers	238	324	1.296	351	648	0	2.857
Riz avec contrôle de l'eau	304	55	400			595	1.354
Hévéa						150	150
Palmier à huile						800	800
Fruits		1120					1.120
Coton			7200				7.200
Total	805	1.739	9.016	567	1.728	2.483	16.338

Les besoins totaux proches de la demande solvable dans ces conditions s'élèveraient à environ 16.000 tonnes d'engrais. La valeur représente environ 4.000.000USD avec un prix de 250 USD/tonne CAF Conakry. La disponibilité et l'accès facile des engrais favoriseraient leur usage et donc cette demande de 16 .000 tonnes.

CHAPITRE TROIS: CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'amélioration du secteur agricole est une nécessité de sécurité alimentaire en Guinée en ce sens:

- Qu'il faut améliorer le bien être des populations rurales grâce à l'intensification de la production agricole
- Qu'il faut une assistance technique pour tirer pleinement profit de l'utilisation des engrais, des produits phytosanitaires et des semences améliorées. Ces quatre composantes sont considérées comme le paquet technique complet et intégré.
- Qu'il faut arriver à rentabiliser l'utilisation des intrants en s'assurant que les produits agricoles peuvent être commercialisés à des prix rémunérateurs

Certaines de ces questions feront l'objet d'un développement dans la phase II ou dans des études ultérieures.

Des solutions pratiques, réalistes doivent être trouvées et mises en oeuvre rapidement par le gouvernement en concordance avec la réalité actuelle pour trois des principales contraintes macro-économiques ayant un impact pratique direct et significatif dans l'importation des intrants agricoles :

- Le déficit de la balance des paiements qui fait que l'accès aux devises est difficile
- La dévaluation continue de la monnaie guinéenne qui entraîne un surcoût dans les prix de cession des intrants importés du fait de la nécessité de provisionner pour le risque de change
- Le taux d'inflation croissant qui augmente le coût de tout crédit éventuel et décourage l'épargne au niveau des banques

L'utilisation des intrants en Guinée a été jusqu'ici principalement impulsée par les circuits fermés qui se sont attaqués aux contraintes faibles et ont ainsi pu résoudre à leurs niveaux, entre autres :

- Les problèmes liés au manque d'information
- Les problèmes de la disponibilité à temps des intrants
- Les problèmes liés au faible pouvoir d'achat des paysans
- Les problèmes liés au besoin de fonds de roulement et ou de crédit
- Les problèmes liés au manque de débouchés pour la commercialisation des produits
- Les problèmes liés aux besoins de formation et d'encadrement des paysans pour l'utilisation des intrants
- Les problèmes liés au manque d'organisation du secteur privé

Les circuits fermés ont comme inconvénient de ne pas pouvoir servir de base à la naissance d'un système orienté secteur privé où la viabilité dépend de la rentabilité. Mais dans l'environnement économique actuel de la Guinée caractérisé par une permanence de forte dévaluation et de haute inflation dans un système à infrastructures limitées, il faudra s'attaquer au problème de la devise et aussi trouver des solutions pratiques et exécutables comme celles utilisées par les circuits fermés.

Le problème de la devise et du fonds de roulement

L'étude Chaîne d'approvisionnement des intrants de Kim Beer et Dr Sidafa Condé a suggéré à juste titre de considérer le problème des intrants comme un problème de sécurité alimentaire en

Guinée. Dans cette optique des fonds de contrepartie tels que le KR2 ou d'autres à initier avec d'autres donateurs tel que le PL480 Titre II pour les ONG américaines intervenant en Guinée devraient jouer un rôle important pour rendre les intrants accessibles aux producteurs et la chaîne d'approvisionnement efficace et rentable:

- Réduire les besoins de mobilisation de devises pour les importation
- A travers un système de monétisation comme celui observé pour les ventes des produits PL480 Titre II par Africare, OIC, et ADRA, permettre la mobilisation d'un revenu amélioré que le gouvernement guinéen pourra utiliser pour aider à alimenter un fonds de développement d'affaires d'intrants agricoles comme celui suggéré dans l'étude de Kim Beer et Dr Sidafa Condé.
- Par les conditionnalités du système de monétisation, inciter les opérateurs économiques privés à développer des circuits de dépôts et de commercialisation de proximité.

Tirer des inspirations des pratiques des circuits fermés et semi-ouverts

L'expérience de la FPFDD a montré que la clef du succès est la structuration des paysans. Il faudra étudier comment encourager d'autres filières à se structurer volontairement pour être des partenaires efficaces du système d'impulsion de l'utilisation des intrants sur le modèle de circuit semi-ouvert de la FPFDD. L'étude doit avoir comme objectif ultime de faire migrer ces circuits semi-ouverts et fermés vers des structures privées ayant comme doctrine : la rentabilité donc la durabilité.

ANNEXE: DECLARATION DE TRAVAIL ANALYSE DES CONTRAINTES SUR LA FOURNITURE DES INTRANTS SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRIBUSINESS

Introduction

Alors que le projet GAMLA n'a pas pour but de se concentrer sur la fourniture d'intrants agricoles, l'emploi limité de fournitures agricoles, particulièrement les engrais, limite gravement la production de cultures agricoles. En conséquence le projet GAMLA va analyser la fourniture d'engrais et d'intrants agricoles afin d'identifier les problèmes et proposer des solutions. Un rapport initial devra être soumis par GAMLA à la mission de l'USAID au plus tard le 31 mai 2006.

Travail à accomplir

Les activités qui doivent être menées dans le cadre de cette déclaration de travail se concentrent sur l'analyse des causes fondamentales du coût élevé, de l'approvisionnement erratique, et de la mauvaise qualité des fournitures d'implants agricoles; estimer l'impact de cette importante contrainte sur la production agricole et proposer des solutions raisonnables pour résoudre le problème. A cet égard, le consultant doit analyser l'effet de cette contrainte et estimer son impact sur le développement de l'agri business en Guinée, et également faire la projection sur l'effet probable si jamais la contrainte était levée.

Le consultant effectuera ce travail en deux phases, avec des rapports distincts écrits pour chaque phase. Pour la seconde phase du travail, le consultant sera assisté par un agronome ou un technicien de terrain spécialisé dans les engrais.

Phase I – Situation et Perspectives

La première phase sera une étude de la situation et des perspectives concernant la fourniture d'intrants agricoles en Guinée – et à un niveau international par rapport à la Guinée - incluant une description des opportunités et contraintes liées à l'approvisionnement en intrants agricoles. Lors de la mise en œuvre de cette phase du projet, le consultant doit mener une révision, extraire les informations et consolider les conclusions des études menées précédemment, et rechercher des informations de source Internet, comme <http://www.fertilizerworks.com/html/market/TheMarket.pdf>. Cette information obtenue de l'étude de bureau initiale commandée doit être mise à jour en menant des interviews avec les opérateurs en agrobusiness, les dirigeants communautaires, les fournisseurs de services en agrobusiness, et les responsables gouvernementaux.

Un niveau d'effort (LOE) de six journées de travail est autorisé pour cette phase du projet.

Phase II – Analyse des Problèmes et Contraintes

La seconde phase de l'étude sera d'analyser les causes profondes de la faible disponibilité, du coût élevé et de la qualité erratique des engrais et produits chimiques agricoles en Guinée. En menant cette analyse le consultant doit spécifiquement confronter les problèmes suivants :

- f) Il existe une idée générale qui veut que les fournitures en intrants en Guinée soient plus chères que dans les autres pays. Le consultant devra comparer les prix de produits sélectionnés en Guinée avec ceux des marchés mondiaux, et avec les prix de produits comparables dans les pays voisins, et, aussi si le coût des intrants est très différent de ceux des pays voisins il devra en expliquer la raison.
- g) La prochaine tâche sera de déterminer quelles cultures fournissent le maximum lors de l'application d'engrais et de produits chimiques agricoles, en se basant sur une comparaison des résultats dérivés de l'utilisation des engrais et produits chimiques agricoles pour des

cultures sélectionnées. En d'autres termes, quelles cultures serviraient le mieux comme catalyseurs pour la création d'une demande durable pour des engrais en Guinée?

Cette analyse va incorporer les tâches suivantes :

- Dans la mesure du possible, analyser la disponibilité en intrants pour différentes catégories de récoltes (récolte d'arbres, de légumes, etc.).
 - Estimer la distribution de différents types de fournitures en intrants (engrais, insecticides, fongicides, etc.) parmi les différentes catégories de récoltes.
 - Mener une simple analyse du coût - bénéfice dans l'utilisation des intrants pour des cultures représentatives des différentes catégories: papaye, tomate, pomme de terre, ananas, riz et maïs.
 - Mener une recherche bibliographique pour déterminer la réponse à l'application des engrais dans les autres pays en comparaison à la réponse aux engrais en Guinée.
- h) Il y a également le sentiment que les petits fermiers n'ont pas les ressources financières nécessaires pour l'achat et l'utilisation des intrants. Analyser l'impact de la non disponibilité du crédit agricole sur les fournitures en intrants – si le crédit était aisément disponible, quel en serait l'impact probable sur l'achat et l'utilisation des intrants ? Quel est le coût estimatif de transaction de l'administration de crédit pour les fournitures en intrants? En général, les programmes de crédit imposés, ciblés sont ils très efficaces?
- i) Réviser les formulations d'engrais qui sont généralement disponibles en Guinée (par exemple 17-17-17) et faire un commentaire sur leur convenance pour diverses cultures.
- j) Réviser la disponibilité de composés d'engrais naturels (par exemple dolomite; calcium) en Guinée. Est-il possible d'exploiter ces ressources dans des formulations d'engrais?

Un niveau d'effort (LOE) de douze journées de travail est autorisé pour la seconde phase de cette tâche par le consultant et l'agronome ou technicien de terrain.

Conclusions et Recommandations

Le consultant doit tirer les conclusions et faire des recommandations basées sur les analyses en cours. Le consultant doit également apporter des recommandations sur quelle action pourrait être entreprise par le projet GAMLA, par l'USAID, et le Gouvernement de la Guinée pour vaincre cette contrainte au développement de l'agri business en Guinée.

Contenu du rapport

Une description illustrant le contenu de chaque rapport suit plus bas:

Titre de page

Abréviations utilisées

Table des matières

Sommaire Exécutif

Introduction

Cadre

Analyse

Conclusions et recommandations

Annexe:

- Cadre de travail du consultant
- Liste des documents révisés
- Noms et coordonnées des personnes rencontrées

Niveau d'effort

Un niveau d'effort (LOE) de vingt quatre journées de travail est autorisé pour le consultant pour les deux phases de cette tâche. Un niveau d'effort (LOE) de dix huit journées de travail est autorisé pour l'agronome ou le technicien de terrain pour la seconde phase de ce travail.

Date requise de fin de travaux

La date pour la conclusion du projet de rapport correspondant à la Phase I est le 1^{er} Avril 1, 2006, alors que la date de terminaison pour le projet de rapport pour la Phase II est le 15 Mai 2006. Il faut noter que si les rapports sont livrés après la date prévue, une pénalité se montant à cinq pourcent du paiement total pour ce rapport sera déduite de la paie du consultant et ce pour chaque jour de retard

Autres obligations

Une police de type Times New Roman, de taille 12 devrait être employée pour le texte de ce rapport. Le rapport doit être rédigé en français.

Le consultant embauché pour faire cette étude doit accomplir le travail directement: il n'est pas permis de sous contracter, ou substituer les consultants dans l'accomplissement de ce travail.